

CSRH

PAS D'EMBAUCHE... MAIS DE LA PRÉCARITÉ !

On s'en doutait, mais la GPEC l'a confirmé! Il n'y aura pas de remplacement de la grande majorité des agents sortants : les effectifs vont donc continuer à diminuer. Pour nos patrons, ce n'est pas un problème. Selon eux, notre charge de travail baisse ! Leur équation est simple : moins d'agents à gérer + une automatisation croissante de nos activités = baisse des effectifs.

Simplifier... pour rentabiliser !

Cette analyse comptable n'a pour but que de filer tout droit vers les objectifs de rentabilité de la DSRH, sous le regard bienveillant du Groupe La Poste et de la CDC, le nouvel actionnaire. Pour autant, en CSRH, notre vision du travail n'est pas la même. La « simplification » toute relative côté agent-e et tant vantée par nos responsables ne se retrouve pas chez nous.

Les postières et les postiers doivent faire de plus en plus de choses eux-mêmes qui basculent en paie sans que nous fassions de saisie. Le déport de ces activités se traduit en CSRH par l'apparition de nombreux états qui prennent du temps pour les comprendre et les analyser. D'autant que comme d'habitude, la direction met en place les SI et s'inquiète ensuite des difficultés inhérentes! L'absence criante de formation nous met quotidiennement en difficulté.

Faire toujours plus, avec toujours moins !

Il faut du temps pour se former et s'informer. Entre les notes et l'apprentissage des nouveaux processus, les collègues sans interlocuteurs qui doivent faire des requêtes, notre charge de travail ne varie pas. Et comme nos patrons ne sont pas à une contradiction près, quasi aucune embauche n'est prévue, mais ils ouvrent grand le robinet des intérimaires ! Pour SUD PTT, l'emploi précaire ne peut et ne doit pas être une réponse... à moins d'avoir des projets mortifères pour l'avenir et la certitude de grands bouleversements dans les CSRH !



La DSRH, laboratoire de La Poste ?

Depuis longtemps, la DSRH et ses prédécesseurs ont lancé des ballons d'essai. Le reclassement à plus de 300kms (fermeture de Cigaps), les ponts imposés en prenant des CA d'office (mais annulé après un recours en justice) et maintenant les "bienveillants".

Sud
Solidaires

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envergures 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

Union
syndicale
Solidaires

Cette pratique déjà en cours dans certaines entreprises va être testée chez nous. Il s'agit de salarié-es volontaires, mais au final choisi-es par la direction qui vont devenir les interlocuteur-rices de leurs collègues pour résoudre les difficultés avec la hiérarchie, l'organisation du travail et aussi les difficultés personnelles. Un mixte de médecin, assistant-e sociale, de représentant-e du personnel ...sauf que nous disposons déjà de médecin, d'AS, de représentant-e du personnel. Que cherche donc la direction si ce n'est choisir à la place du personnel qui va le soutenir et l'aider, mais sans les règles parfois contraignantes pour le patron, mais protectrices du ou de la salarié-e

Transformations perpétuelles

Nous nous sommes toujours opposés en CSRH à la mutualisation des activités de base. Pourtant, après la centralisation sur un site de l'entrée en fonction CDD, on continue avec la centralisation de la fin de contrat. Pour SUD, on vide de sens l'activité du TPRH. On peut aussi redouter que comme pour les appels entrants du CSRH chômage, on décide d'externaliser des pans entiers d'activité.

Nous subissons depuis des années des transformations constantes, bien souvent source de mal-être au travail. La sanctuarisation de la transformation dans une direction nouvellement créée ne nous rassure pas.

Autre nouveauté : un bail pas renouvelé par Postimmo et des agents à qui on commence par proposer une affectation à une heure de trajet. Ils ne veulent pas... Donc on cherche et

une solution serait de les « affecter » sur un site de coworking !

Prime à deux vitesses

Les CEP qui intégreront la cellule mobilité de la DSRH, sans changer d'activité ni de lieu de travail auront 4000€ au titrer de la mobilité. Les agents de Lannion n'auront rien. SUD PTT a demandé que la prime soit versée à tou-tes. Fin de non-recevoir

Le télétravail : l'hypocrisie continue avec le refus de verser les indemnités aux TPRH : ils font du télétravail de crise, pourtant la DSRH pourrait décider de négocier, enfin !, le télétravail pour les TPRH dans le cadre de l'accord existant

En grève le 18 mai !

La détérioration des conditions de travail, les exigences du métier, la pression des délais, de la complexité grandissante ne sont plus tenables ! Il faut des embauches pour travailler sereinement, dans de bonnes conditions

Le télétravail gratuit et les primes, indemnités à géométrie variables : ce n'est plus possible ! Tout le personnel placé dans une situation identique doit être traité de la même façon.

Il nous faut des formations, du temps pour les faire et pour s'approprier les nouveaux outils. La case qui déborde au retour de formation, ça doit s'arrêter.

Communiquer ne veut pas dire dialoguer et encore moins écouter. Les agents font le travail, c'est à eux de dire comment il faut le faire !

**POUR LES EMPLOIS,
LES SALAIRES
CONTRE LA PRÉCARITÉ
TOUTES ET TOUS
EN GRÈVE LE 18 MAI !**